

Visite officielle du président de la Chambre des députés du Grand-Duché de Luxembourg

Relations bilatérales

Québec

3 et 4 juin 2026

Délégation québécoise

- M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Sylvie D'Amours, vice-présidente de l'ANQ
- M. Frantz Benjamin, vice-président de l'ANQ et président du Comité Zéro Harcèlement
- M. Claude Reid (Beauharnois)
- M^{me} Madwa-Nika Cadet (Bourassa-Sauvé)
- M. Siegfried Peters, Secrétaire général de l'ANQ
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice des relations internationales et interparlementaires et du protocole
- Conseillères en relations interparlementaires et internationales et au protocole

Présidée par le président de la Chambre des députés du Grand-Duché de Luxembourg, la délégation luxembourgeoise était composée de douze membres, parmi lesquels figuraient des parlementaires, l'ambassadeur ainsi que des représentants de l'administration parlementaire.



Contexte

Son Excellence le président de la chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, M. Claude Wiseler, a effectué une visite officielle au Canada du 31 mai au 5 juin 2026. Il s'agissait de la première visite officielle d'un président du parlement luxembourgeois au Canada. Cette visite se tient dans le contexte de l'ouverture de la nouvelle Ambassade luxembourgeoise à Ottawa et sur invitation de l'Honorable président de la chambre des Communes du Canada, M. Francis Scarpaleggia.

Le président Wiseler était accompagné d'une délégation de parlementaires. Ils ont demandé à visiter l'Assemblée nationale du Québec.

Objectifs et résultats

Faire connaissance avec le président de la Chambre des députés du Grand-Duché du Luxembourg et échanger sur les principaux sujets d'actualité au sein de leur institution respective.

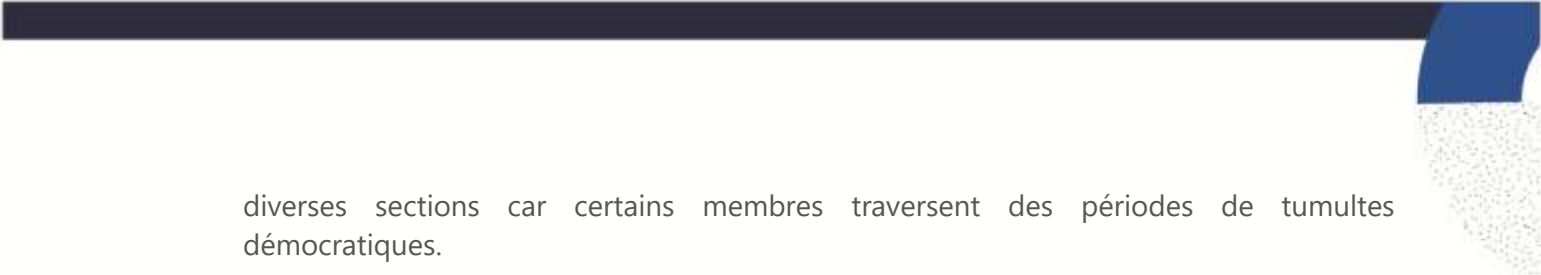
- M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec, s'est entretenue avec le président Wiseler. Ce dernier préside la Chambre des députés depuis novembre 2023. Ils ont notamment évoqué la situation économique et commerciale actuelle, qui pousse tant le Québec que l'Union européenne à se rapprocher des pays avec lesquels des liens amicaux sont entretenus.
- Les relations entre le Québec et le Luxembourg se sont grandement accrues depuis quelques années, notamment par la signature d'ententes. Du côté du gouvernement, c'est la Délégation générale du Québec à Bruxelles qui a le mandat d'assurer le rayonnement et la promotion des intérêts du Québec au Luxembourg.

Échanger sur les thématiques de travail en présentant la situation au Québec ou les bonnes pratiques et en apprendre davantage sur le fonctionnement au Luxembourg.

- La première séance de travail portait sur « Les partenariats économiques du Québec et les impacts de la guerre économique actuelle ». M. Thierry Champagne, directeur des investissements directs étrangers chez Investissement Québec et responsable du Benelux, a effectué une présentation sur les liens économiques entre le Luxembourg et le Québec. Il a entre autres présenté divers pôles économiques du Québec, dont l'intelligence artificielle, les sciences de la vie et technologies de la santé, l'aéronautique et la défense, ainsi que du Luxembourg tels que les finances et l'assurance et les technologies environnementales.
- La seconde séance de travail avait pour thème le vivre-ensemble à l'ANQ. Un conseiller à la Stratégie du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement a effectué une présentation portant sur les différents volets de cette dernière. Le président du Comité Zéro Harcèlement et vice-président de l'ANQ, M. Frantz Benjamin, a expliqué le fonctionnement de ce comité, créé en 2014, et ses diverses actions. Des échanges ont eu lieu sur les différences de fonctionnement entre le parlement luxembourgeois et l'Assemblée, entre autres sur le fait qu'au Luxembourg, les élus n'ont pas de bureaux de circonscriptions étant donné la taille relativement petite du territoire.

Discuter des priorités au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et des prochaines activités à venir.

- Il a été question de la prochaine accession de Nathalie Roy à la présidence de l'APF en juillet prochain, puisque le Québec occupera cette fonction jusqu'en juillet 2028. Le Luxembourg est également très engagé au sein du Bureau de l'APF, puisqu'il occupe le poste de trésorier et la Chambre des députés luxembourgeoise accueillera la 52^e Session de l'APF en juillet 2027. De plus, ils ont réaffirmé l'importance de la participation des



diverses sections car certains membres traversent des périodes de tumultes démocratiques.



Suivi

Les parlementaires du Québec et du Luxembourg collaboreront lors des prochaines activités de l'APF, dont la 51^e Session qui se tiendra au Cameroun en juillet.

Dépenses

Restauration	5 010 \$
Divers	473 \$
TOTAL	5 483 \$